

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 11 OCTOBRE 2011, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (RÉUNION CP-11-12-101R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 11 octobre 2011 :

Mesdames :

Julie Roberge	Déleguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Isabelle Morin	Substitut de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Annie Morin	Déleguée de l'école Boijoli
Nathalie Proulx	Substitut de l'école Boijoli
Catherine Laurian	Déleguée de l'école des Merisiers
Micheline Lizotte	Déleguée de l'école Paul-Hubert
Kathleen Baker	Déleguée de l'école du Rocher–D'Auteuil
Véronique Lesage	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Élisabeth Beaudoin	Déleguée de l'école du Grand-Pavois
Katie Bérubé	Déleguée de l'école des Cheminots
Cathy Ouellet	Déleguée du comité consultatif EHDAA

Messieurs :

Patrice Dallaire	Délegué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Yve Rouleau	Substitut de l'école des Sources
Pascal D'Astous	Délegué de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Claude Lévesque	Délegué de l'école de la Colombe
Fabrice Techer	Délegué de l'école de l'Aquarelle
Régis Beaulieu	Délegué de l'école Élisabeth-Turgeon
Michel Pineault	Substitut de l'école Paul-Hubert
Martin Veillette	Délegué de l'école Saint-Jean

Exécutif 2010-2011

Ann Marchand	Présidente du CE de l'école Élisabeth-Turgeon, déléguée au CP et relationniste
Gaston Rioux	Délegué de l'école des Beaux-Séjours, président du comité de parents et commissaire parent de l'ordre primaire
Patrice Cayouette	Délegué de l'école Paul-Hubert, commissaire parent de l'ordre secondaire.

Absences :

Julie Gasse	Déleguée de l'école des Sources
Chantale Lévesque	Déleguée de l'école de l'Estran
Pierre Pelletier	Délegué de l'école des Beaux-Séjours
Daniel Turcotte	Délegué de l'école Langevin
Roberto Parent	Délegué de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Claude Lapierre	Déleguée de l'école du Mistral
Nelson Bussières	Délegué de l'école Norjoli
Nathalie Morin	Déleguée de l'école du Portage

ACTIVITÉ D'ACCUEIL ET GOÛTER (18 h 00 à 19 h 30)

M. Gaston Rioux, président sortant, a animé l'activité d'accueil. Les 18 membres délégués et substitués, divisés en trois groupes, ont été invités à participer aux discussions et échanges sur les trois sujets suivants :

- Pourquoi croyez-vous que le comité de parents existe?
- Quels sont vos attentes en venant au comité de parents?
- Comment voulez-vous vous impliquer?

Un compte rendu des délibérations de chaque groupe fut partagé avec l'ensemble des participants et participantes. Il en est ressorti que toute implication aux activités du comité de parents est source d'informations sur les sujets d'actualité concernant l'éducation, un moyen d'aider et de contribuer au bonheur et à la réussite de tous les jeunes.

En fin de plénière, chacun(e) était invité à répondre à cette question, à savoir : vous seriez satisfait à la fin de l'année scolaire 2011-2012 de votre participation aux activités du comité de parents si

L'activité d'accueil ainsi que le goûter furent appréciés par l'ensemble des participants, notamment par les nouveaux membres.

1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 h 30)

Après vérification du quorum, le président, M. Gaston Rioux, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous et toutes.

4.0 RÔLES ET FONCTIONS DU COMITÉ DE PARENTS

À l'aide d'un power point, M. Gaston Rioux, président sortant, fait un bref historique des comités de parents ainsi que de leurs rôles et fonctions. Il résume aussi les divers services offerts par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ). Il est suggéré aux parents de se procurer le **«Guide d'accompagnement à l'intention des parents d'un enfant ayant des besoins particuliers** », guide produit par la FCPQ. En terminant, M. Rioux invite les parents d'élèves du primaire à consulter les trois (3) guides **« Pour mieux suivre mon enfant à l'école »**. Tous ces guides sont disponibles sur le site Web de la Fédération.

3.0 PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS

Les membres délégués et substitués sont invités à se présenter et à donner un bref résumé de leur implication/participation parentale.

2.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CP-11-12-101R-08

Il est proposé par Nathalie Proulx d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec les ajouts suivants au point 7.0 Divers:

7. 3 Participation aux divers comités de l'organisme COSMOSS

5.0 ÉLECTIONS

5.1 Présentation du mandat des officiers

À tour de rôle, les membres présents du comité exécutif sortant sont invités à donner une description sommaire des tâches respectives en complément des interventions du président. Ceci se fait en référence aux règles de régie interne du comité de parents.

5.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

5.3 Nomination des scrutateurs

M. Gaston Rioux soumet aux membres présents les propositions suivantes :

CP-11-12-101R-09

- **M. Gaston Rioux se propose comme président d'élection;**

CP-11-12-101R-10

- **M. Gaston Rioux propose M. Patrice Cayouette comme secrétaire d'élection;**

CP-11-12-101R-11

- **M. Gaston Rioux propose Mme Ann Marchand et M. Yve Rouleau comme scrutateurs.**

Tous ceux et celle proposés acceptent. Accepté par les membres présents à l'unanimité.

6.0 NOMINATIONS DES OFFICIERS

M. Gaston Rioux, président 2010-2011, prend la parole et déclare les élections ouvertes. Le premier poste à combler est celui de la présidence.

6.1 Présidence

- Mme Cathy Ouellet propose Mme Micheline Lizotte;
- M. Martin Veillette propose M. Régis Beaulieu;
- M. Claude Lévesque propose M. Martin Veillette;
- Mme Kathleen Baker propose Mme Élisabeth Beaudoin.

Mme Cathy Ouellet propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Élisabeth Beaudoin refuse;

M. Martin Veillette refuse;

M. Régis Beaulieu refuse;

Mme Micheline Lizotte accepte et est déclarée présidente.

6.2 Vice-présidence

- Mme Cathy Ouellet propose M. Martin Veillette;
- M. Martin Veillette propose M. Claude Lévesque;
- M. Claude Lévesque propose Mme Kathleen Baker;

Mme Annie Morin propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Kathleen Baker refuse;

M. Claude Lévesque refuse;

M. Martin Veillette accepte et est déclaré vice-président.

6.3 Agent à l'information

- Mme Kathleen Baker propose M. Claude Lévesque;
- Mme Catherine Laurian propose Mme Élisabeth Beaudoin;
- Mme Catherine Laurian propose Mme Julie Roberge;
- M. Claude Lévesque propose Mme Cathy Ouellet;
- M. Martin Veillette propose Mme Kathleen Baker.

Mme Micheline Lizotte propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Kathleen Baker refuse;

Mme Cathy Ouellet refuse;

Mme Julie Roberge refuse;

Mme Élisabeth Beaudoin accepte;

M. Claude Lévesque refuse.

Mme Élisabeth Beaudoin est déclarée agente à l'information.

6.4 Secrétariat

- Mme Katie Ouellet propose M. Claude Lévesque;
- Mme Kathleen Baker propose Mme Annie Morin;
- Mme Nathalie Proulx propose Mme Catherine Laurian;
- Mme Élisabeth Beaudoin propose M. Pascal D'Astous;
- M. Claude Lévesque propose M. Patrice Dallaire;
- M. Martin Veillette propose Mme Kathleen Baker;
- Mme Julie Roberge propose Mme Cathy Ouellet.

Mme Julie Roberge propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Cathy Ouellet refuse;

Mme Kathleen Baker refuse;

M. Patrice Dallaire refuse;

M. Pascal D'Astous refuse;

Mme Catherine Laurian refuse;

Mme Annie Morin refuse;

M. Claude Lévesque refuse.

Un deuxième tour de mise en candidature est nécessaire.

- M. Martin Veillette propose Mme Kathleen Baker;
- M. Régis Beaulieu propose Mme Annie Morin;
- Mme Cathy Ouellet propose M. Régis Beaulieu;
- Mme Nathalie Proulx propose Mme Catherine Laurian;
- Mme Élisabeth Beaudoin propose Mme Julie Roberge;
- M. Martin Veillette propose M. Fabrice Techer.

Mme Cathy Ouellet propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. Fabrice Techer refuse;
Mme Julie Roberge refuse;
Mme Catherine Laurian refuse;
M. Régis Beaulieu refuse;
Mme Annie Morin accepte;
Mme Kathleen Baker refuse.

Mme Annie Morin est déclarée secrétaire.

6.5 Trésorerie

- Mme Cathy Ouellet propose M. Régis Beaulieu;
- Mme Katie Bérubé propose M. Patrice Dallaire;
- M. Régis Beaulieu propose M. Fabrice Techer;
- Mme Élisabeth Beaudoin propose M. Claude Lévesque;
- Mme Julie Roberge propose Mme Catherine Laurian;
- Mme Cathy Ouellet propose M. Pascal d'Astous;
- M. Claude Lévesque propose Mme Kathleen Baker.

Mme Catherine Laurian propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Kathleen Baker refuse;
M. Pascal D'Astous refuse;
Mme Catherine Laurian refuse;
M. Claude Lévesque refuse;
M. Fabrice Techer refuse;
M. Patrice Dallaire refuse;
M. Régis Beaulieu refuse.

Un deuxième tour de mise en candidature est nécessaire.

- M. Martin Veillette propose Mme Julie Roberge;
- Mme Élisabeth Beaudoin propose Mme Kathleen Baker;
- M. Claude Lévesque propose Mme Katie Bérubé;
- Mme Katie Ouellet propose M. Pascal D'Astous.

M. Martin Veillette propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. Pascal D'Astous accepte;
Mme Katie Bérubé refuse;
Mme Kathleen Baker refuse;
Mme Julie Roberge refuse.

M. Pascal D'Astous est déclaré trésorier.

6.6 Relationniste

- Mme Élisabeth Beaudoin propose M. Claude Lévesque.

M. Claude Lévesque manifeste son intérêt et est déclaré relationniste.

6.7 Commissaires parents

6.7.1 Ordre primaire

- M. Régis Beaulieu propose Mme Kathleen Baker;
- M. Martin Veillette propose M. Claude Lévesque;
- Mme Cathy Ouellet propose M. Régis Beaulieu;
- Mme Katie Bérubé propose Mme Julie Roberge;
- Mme Catherine Laurian propose Mme Cathy Ouellet;
- Mme Julie Roberge propose Mme Catherine Laurian;
- Mme Catherine Laurian propose Mme Élisabeth Beaudoin.

Mme Cathy Ouellet propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Élisabeth Beaudoin refuse;
Mme Catherine Laurian refuse;
Mme Cathy Ouellet refuse;
Mme Julie Roberge refuse;
M. Régis Beaulieu refuse;
M. Claude Lévesque accepte;
Mme Kathleen Baker refuse.

M. Claude Lévesque est déclaré commissaire parent de l'ordre primaire.

6.7.2 Ordre secondaire

- M. Régis Beaulieu propose M. Martin Veillette;
- Mme Katie Bérubé propose Mme Micheline Lizotte;
- M. Martin Veillette propose M. Patrice Dallaire;
- Régis Beaulieu propose Mme Julie Roberge;
- M. Claude Lévesque propose Mme Annie Morin.

Mme Julie Roberge propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Annie Morin accepte;
Mme Julie Roberge refuse;
M. Patrice Beaulieu refuse;
Mme Micheline Lizotte accepte;
M. Martin Veillette refuse.

Avant de passer au vote secret, Mme Annie Morin se désiste.

Mme Micheline Lizotte est déclarée commissaire parent de l'ordre secondaire.

Les personnes suivantes sont nommées pour constituer l'exécutif du comité de parents de la Commission scolaire des Phares pour l'année scolaire 2011-2012 :

Mme Micheline Lizotte : présidente et commissaire parent de l'ordre secondaire

M. Martin Veillette : vice-président

Mme Annie Morin : secrétaire

M. Pascal D'Astous : trésorier

Mme Élisabeth Beaudoin : agente à l'information

M. Claude Lévesque : relationniste et commissaire parent de l'ordre primaire

CP-11-12-101R-12

M. Gaston Rioux propose la fermeture des élections et appuyé par M. Patrice Cayouette. Accepté à l'unanimité.

7.0 DÉLÉGATIONS

Suivant la procédure d'élection, une fois la fin des élections ayant été proclamée par résolution, la présidente élue (ou président élu) dirige la réunion du comité de parents

7.1 Fédération des comités de parents du Québec : 2 délégués au Conseil général

Délégué no.1 :

- M. Martin Veillette propose Mme Catherine Laurian;
- Mme Micheline Lizotte propose M. Michel Pineault;
- Mme Julie Roberge propose Mme Isabelle Morin.

M. Pascal D'Astous propose la fermeture des mises en candidature.

Mme Micheline Lizotte demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

Mme Isabelle Morin refuse;
M. Michel Pineault accepte;
Mme Catherine Laurian refuse.

M. Michel Pineault est déclaré délégué no.1 au Conseil général.

Délégué no.2 :

- M. Yve Rouleau fait part de son intérêt (aucune mise en candidature sur proposition).

M. Yve Rouleau est déclaré délégué no.2 au Conseil général.

Substitut aux deux délégués :

- Mme Katie Bérubé fait part de son intérêt (aucune mise en candidature sur proposition)

Mme Katie Bérubé est déclarée substitut aux deux délégués au Conseil général.

7.2 Comité de transport (délégué et substitut)

Délégué :

- M. Martin Veillette propose Mme Élisabeth Beaudoin;
- Mme Cathy Ouellet propose M. Claude Lévesque;
- M. Martin Veillette propose M. Régis Beaulieu.

Mme Julie Roberge propose la fermeture des mises en candidature.

M. Gaston Rioux demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent ou refusent.

M. Régis Beaulieu refuse;
M. Claude Lévesque refuse;

Mme Élisabeth Beaudoin accepte.

Mme Élisabeth Beaudoin est déclarée déléguée au comité de transport.

Substitut au comité de transport :

- Mme Kathleen Baker démontre son intérêt (aucune mise en candidature sur proposition).

Mme Kathleen Baker est déclarée substitut au comité de transport.

CP-11-12-101R-13

Pause : 20 h 30 à 20 h 40, sur proposition de Mme Micheline Lizotte, présidente. Accepté à l'unanimité.

7.3 COSMOSS

L'exécutif du comité de parents (nouvellement élu) fera des démarches auprès du comité COSMOSS pour en savoir davantage de ce qu'il advient de la participation des membres du comité de parents sur divers comités de leur organisme.

- Mme Micheline Lizotte est remplacée par Mme Annie Morin sur le comité *Persévérance scolaire*;
- Mme Élisabeth Beaudoin siègera au comité des *Saines habitudes de vie*;
- Mme Chantale Lévesque est au comité *Intégration socio-professionnelle*
- Comité *Entrée scolaire réussie (0-4 ans)* : représentation à déterminer.

8.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 31 AOÛT 2011

CP-11-12-101R-14

Il est proposé par M. Claude Lévesque, appuyé par M. Martin Veillette, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 31 août 2011 tel que présenté et avec les modifications proposées. Adopté à l'unanimité.

- page 2, 1^{er} paragraphe : (devrait se lire comme suit)

Cette partie de la présentation s'est terminée par une description des postes du personnel professionnel donnant des services aux élèves et aux intervenants dans les écoles.

- page 5, point 14.4, 2^{ème} picot : lire un délai raisonnable **dans** les communications;
- page 5, point 13.3 titre : ajouter Beaudoin (à Mme Élisabeth).

9.0 CALENDRIER DES RÉUNIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Il est convenu que les réunions régulières du comité de parents se tiendront le 2^e mardi de chaque mois, à 19 h 15, et qu'une réunion sur trois se tiendra à l'école Du Mistral à Mont-Joli.

- 8 novembre 2011 : École du Mistral, à Mont-Joli;
- 13 décembre 2011 : Centre administratif, Rimouski;
- 10 janvier 2012 : Centre administratif, Rimouski
- 14 février 2012 : École du Mistral, à Mont-Joli;
- 13 mars 2012 : Centre administratif, Rimouski;

- 10 avril 2012 : Centre administratif, Rimouski;
- 8 mai 2012 : École du Mistral, à Mont-Joli;
- 12 juin 2012 : Centre administratif, Rimouski;
- 28 août 2012 : Centre administratif, Rimouski.

CP-11-12-101R-15

Il est proposé par M. Martin Veillette, appuyé par Mme Katie Bérubé, d'adopter le calendrier des réunions pour l'année scolaire 2011-2012.

10.0 TRÉSORERIE

10.1 Informations diverses (M. Yve Rouleau)

Le bilan financier est en annexe au rapport annuel 2010-2011, veuillez y référer pour de plus amples informations. L'encaisse au 1^{er} septembre 2011 est de 4 596,32 \$ (se répartissant comme suit : 4 044,32 \$ pour le comité de parents et de 552,00 \$ pour le Fonds commun).

M. Rouleau fait une énumération et donne des explications sur les frais remboursables aux délégués et substituts lors de leur participation aux activités du comité de parents. L'annexe no.3 des règles de régie interne sera remplacée lors de la prochaine réunion avec les nouveaux taux en vigueur (distance-kilométrage et frais de gardiennage). Il fait aussi mention des procédures en ce qui a trait aux procédures de réclamation des frais encourus par les délégués et substituts.

Des explications sont données quant au fonctionnement du Fonds commun du comité de parents. Les membres sont invités à lire l'annexe v sur ce point d'informations.

10.2 Signature des effets bancaires (résolution)

CP-11-12-101R-16

Il est proposé par M. Régis Beaulieu et appuyé par Mme Katie Bérubé, que Mme Micheline Lizotte, présidente, M. Martin Veillette, vice-président, ainsi que M. Pascal D'Astous, trésorier, soient les trois personnes signataires des chèques émis par le comité de parents pour l'année scolaire 2011-2012. Deux signatures sont requises pour l'émission de tout chèque.

11.0 DIVERS

11.1 Recherche de candidatures au poste de commissaire pour la circonscription no.18

Le comité de parents a été invité à soumettre des candidatures pour combler le poste de commissaire scolaire pour la circonscription no.18 suite à la démission de M. Daniel Thibeault. Il serait préférable que le candidat (ou la candidate) retenue soit résident du secteur. Tous les présidents et présidentes des conseils d'établissement concernés recevront une communication de la présidente du comité de parents Mme Micheline Lizotte et seront invités à lui soumettre des candidatures de personnes intéressées à occuper ce poste. Les candidatures devront être soumises avant le 8 novembre prochain.

11.2 Formation pour les membres des conseils d'établissement

Cette session de formation se tiendra le mardi 2 novembre prochain, à 19 h 00, au Centre de formation Rimouski-Neigette, situé au 424, avenue Ross, à Rimouski. Cette formation s'adresse aux membres des conseils d'établissement; une invitation toute spéciale s'adressant aux nouveaux

membres ainsi qu'aux trésoriers. À noter qu'à cette même occasion, M. Marc Girard, directeur des ressources financières, présentera aux trésoriers un nouveau canevas de suivi des budgets des conseils d'établissement. Vous êtes attendus en très grand nombre pour cette importante activité de formation.

11.3 Règles de régie interne pour le fonctionnement du comité de parents

Des modifications aux règles de régie interne sont proposées :

- date butoir pour les comptes de dépenses à clarifier;
- au point 5.1 : enlever le dernier picot;
- page 11, point 5.8, début du texte : enlever le mot **générale** à assemblée, ainsi qu'à tous les autres endroits dans le texte des règles de régie interne;
- au point 5.11 : ajouter **peut se voir déléguer des mandats spécifiques par le comité de parents**;
- page 17, généralités : ajouter substituts dans la première phrase **peut s'adjoindre des membres délégués et substituts...**
- au point 7.2 : ajouter le **Fonds commun** aux deux paragraphes;
- point 5.10 : le comité de parents, d'où origine la présidence de la Fédération des comités de parents du Québec, peut proposer le renouvellement de mandat de celle-ci;
- annexe 111 : les frais de garde majorés à 5,00 \$/heure (revoir le remboursement des frais réels);
- annexe 111 : supplément de 0,08 \$ accordé lors du covoiturage;
- annexe 111 : révision générale de cette annexe.

CP-11-12-101R-17

Il est proposé par M. Martin Veillette que M. Michel Pineault fasse une révision générale de la nomenclature (terminologie) des règles de régie interne du comité de parents. Accepté à l'unanimité.

11.4 Recommandations aux membres des CE (en référence au rapport annuel 2010-2011 du comité de parents)

Une invitation est lancée aux membres délégués et substituts du comité de parents ainsi qu'à tous les membres des conseils d'établissement :

- à prendre connaissance des recommandations aux membres des conseils d'établissement contenues dans le rapport annuel 2010-2011 du comité de parents (point 13.2, page 13);
- à inclure celles-ci dans leur plan d'action pour l'année scolaire 2011-2012.

12.0 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 8 novembre prochain à 19 h 15, à l'école du Mistral, au 254, avenue Ross, à Mont-Joli.

13.0 LEVEE DE L'ASSEMBLEE

CP-11-12-101R-18

Il a été proposé par Mme Katie Bérubé et résolu de lever la séance à 22 h 40. Accepté à l'unanimité.

Micheline Lizotte
Présidente du comité de parents

Patrice Cayouette
Secrétaire de la réunion